

LETTRE AUX FAMILLES,

Je n'« en-saigne » pas, j'accompagne les enfants dans leurs apprentissages. C'est mon choix personnel, celui que je fais avec mon histoire, mes capacités et ma personnalité. Mon choix, ni aucun autre choix ne peut être jugé. Car c'est à travers :

- Le respect vis-à-vis de moi-même, que je peux respecter les enfants,
- L'amour que je me donne que je peux leur montrer le chemin de l'amour d'eux-mêmes.
- La voie que je me suis tracée, qu'un enfant pourra suivre « SAVOIE ».

J'ai fait le choix de vivre cette expérience dans le cadre de l'Instruction En Famille. Et même si ce choix me coûte cher au niveau de la stabilité financière, je ne m'abandonnerai pas !!!

Les enfants vers l'âge de trois ans, parce qu'ils s'affirment, et **se construisent**, sont dans la période du « NON ». Ils montrent ainsi au monde, qu'ils existent avec leur caractère qui est unique.

Alors **NON** ! C'est un NON digne, un NON paisible, un NON joyeux. Mais un « NON » ferme.

Non à la dictature éducationnelle. Non aux lois liberticides. Non à la fin de la liberté d'instruction.

Je constate qu'il y a quelques dizaines de famille à dire « NON », elles devraient être des centaines, des milliers. Ensemble.

Elles sont une poignée à avoir refusé « de demander l'autorisation ». Les refus émanant de ces administrations républicaines ont entraîné des procès et une énergie dépensée qui dépassent l'entendement, mais qui au final continuent d'alimenter le système qu'elles refusent.

La loterie de l'IEF est ouverte : Certaines familles ont obtenu gain de cause, d'autres ont perdu à nouveau leur procès, elles font appel ... bla bla bla...

Néanmoins, et même si je comprends les peurs qui y sont liées, j'avoue me sentir triste du manque général de mobilisation et de positionnement dans le milieu I.E.F. (Instruction En Famille) Alors que l'enjeu est colossal.

Si je reprends les mentions à remplir sur cette « demande d'autorisation » par le biais du CERFA de la REPUBLIQUE FRANÇAISE, il est vital de :

- Ne pas noter un nom bien franco-chrétien sur leur paperasse d'autorisation, en soutien aux familles arabo-musulmanes.
- Ne pas cocher la case nomade, en soutien aux familles sédentaires.
- Ne pas montrer un bout de papier stipulant que le « baccalauréat » est acquis, en respect aux parents qui ne l'ont pas.
- Ne pas constituer un dossier pédagogique de dizaines de pages pour supplier leur bon vouloir de nous accorder une autorisation.

C'est plutôt à l'Éducation Nationale de chaque pays, de nous soumettre un dossier pédagogique nous expliquant :

- Comment nos enfants seront accueillis dans leurs enceintes ?
- Comment seront accompagnées leurs passions, leurs talents, leurs aspirations, leurs projets ?
- Mais aussi leurs difficultés, leurs émotions, leurs doutes ?
- Quelles compétences seront enseignées et surtout quelles valeurs seront transmises ?
- **Comment leur sécurité physique et psychique seront protégées ?**
- Et aussi : quelle est leur formation en neurosciences et en accompagnement respectueux de l'enfant ?

C'est à chaque famille de décider si elle accepte leur dossier ou non, et à chaque professionnel de l'enfance d'accepter ou non de travailler dans ces institutions.

Aucun être humain ne peut représenter un autre être humain.

Aucun être humain n'est supérieur à un autre être humain.

Nous vivons toujours l'expérience de notre propre intérêt.

- J'accepte de cheminer dans la bouillasse de mes blessures d'enfant, vers l'adulte que je suis devenue, afin de sortir du triangle « Victime-Bourreau-Sauveur »
- J'accepte d'être un exemple pour les enfants, afin qu'ils puissent garder en eux au moment opportun, le pouvoir de dire « NON ».
- Je dis « OUI » à la dignité, la joie, la paix intérieure, la fidélité à mes valeurs.
- J'accepte de déplier mes ailes, prendre de la hauteur sur ce monde que j'ai créé à travers mes propres actions et ré-actions.

*Christine,
Je suis une femme,
Maman de deux garçons,
Grand-mère d'une petite fille,
Savoisienne
Et surtout, une femme vivante et libre.*